

Communication municipale n° 631 / 2019 au Conseil Communal du 24 juin 2019

Objet : Installation d'un défibrillateur à la plage de Lutry

Pour mémoire, trois défibrillateurs sont déjà installés sur le territoire communal :

- Escaliers vestiaires terrain football du Grand-Pont
- Rez inférieur bâtiment administratif des Services industriels
- Plain-pied couloir Office de la Population, Château de Lutry.

D'autres défibrillateurs sont disponibles auprès de la police, pharmacies, cabinets médicaux et pharmacies. Différentes applications pour mobiles recensent les emplacements (exemple : first responders).

Le Conseiller Guy Wolfensberger est intervenu lors de la séance du Conseil du 30 avril 2018 en demandant la pose d'un défibrillateur à la plage. La Municipalité s'est alors engagée à étudier cette proposition.

Nous avons aujourd'hui l'avantage de vous informer qu'un nouvel appareil a été installé à la plage, sur le mur de la buvette. Cet appareil est à disposition du public 24h/24h, 365 jours par année.

Renseignements complémentaires : Jacques-André Conne, Syndic

Lutry, le 29 mai 2019